

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le 20 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H40 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BOUSCHON, S. CIVIER, B. DE FOMMERVAULT (proc de G. JALADE), P. GAILLARD, B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, JC. COURT, L. BUFFET (proc de G. SAUCLES), JY. PONTIER, R. MOULIN, J. DAURY (proc de JP LARDY), D. BERAL (proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS (proc de R THIOLLIERE), R. ROURESSOL, J. LEBELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA (proc de A. BASTIDE), J. SEBASTIEN, S. REYNIER, J. SARTRE (proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (proc de C. GARCIA), P. MANENT.
Mesdames MC SAUSSAC (proc de G.DOZ), M. ALLAMEL, MN. DURAND (proc de F DUMAS), C. FAURE (proc de J. DURIEU), C. SUCHET (proc de F NOGIER), MF. MARTIN (proc de C. PASTRE), D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55
Présents : 35
Procurations : 15
Votants : 50
Absents : 5

Date de convocation : 14/02/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs A. LOYET, F. JOUFFRE, A. LACOSTE, A. CHIRAUSSSEL et Madame M. DUBOIS

En présence des suppléants non votants : P. DUPONT.

Objet : Octroi de subventions exceptionnelles en 2020. FestiVals du Jeu.

L'association « Culture en Vivarais » organise les 18 et 19 juillet, la 30^{ème} édition du Festi'Vals du Jeu.

Le Festi'vals reçoit 11 000 visiteurs en 2 jours et présente 400 jeux en libre accès pour tous dès 3 ans.

C'est un évènement unique en Ardèche méridionale qui dynamise l'attractivité du Bassin d'Aubenas. Le thème sera cette année « le jeu et la récup », un thème au cœur des préoccupations citoyennes actuelles.

Le Président propose au conseil communautaire le versement pour 2020 d'une subvention exceptionnelle de 2000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'attribuer à l'association « Culture en Vivarais » pour la 30^{ème} édition du FestiVals du Jeu, d'une subvention exceptionnelle de 2000 €.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 21 février 2020
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200220-DEL20022020-48-
DE
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020